

Les Jardins de CLAMART

**36 Rue de la Bièvre
92140 Clamart**



NOTICE DESCRIPTIVE

ARRETE DU 10 MAI 1968
FIXANT LA NOTICE DESCRIPTIVE PREVUE PAR L'ARTICLE 18
DU DECRET N° 67 – 1166 DU 22 DECEMBRE 1967

(Journal officiel du 29 juin 1968)

- 1 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES IMMEUBLES
- 2 – LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
- 3 – ANNEXES PRIVATIVES
- 4 – PARTIES COMMUNES INTERIEURES AUX IMMEUBLES
- 5 – EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES

Signature le Réserveant

Signature le(s) Réserveataire(s)

- 6 – PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX IMMEUBLES ET LEURS EQUIPEMENTS

Monsieur, Madame.....
Lot n°.....

1-CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 – INFRASTRUCTURE

1.1.1 – FOUILLES

Fouilles en pleine masse pour sous-sol et fondations avec évacuations des terres excédentaires.

1.1.2 – FONDATIONS

Fouilles en rigole pour les fondations, mise hors gel, disposées selon profondeur adaptée.

1.1.3 – PLATES FORMES

Nettoyage et redressement des plates-formes après exécution des fondations.

1.2 – MURS ET OSSATURE

1.2.1 – MURS DU SOUS-SOL

1.2.1.1 – Murs périphériques

Les murs de façade seront exécutés en parpaings de béton pleins allégés selon emplacements, avec poteaux raidisseurs appropriés ou voile périphérique en béton armé.

1.2.1.2 – Murs de refends

Mur de refend en béton armés de 15 ou 20cm selon emplacement des modénatures ou parements extérieur.

1.2.2 – MURS DE FACADES

1.2.2.1 – Parties courantes

Structure en parpaings de béton ou brique creuse.

Les façades seront recouvertes d'enduit de ravalement monocouche, ou en plaquette de brique, en pierre meulière ou en pierre calcaire, ou en habillage bois, selon plan de façade établis par l'architecte. Ensemble en ton blanc ou pierre claire ou rouge brique selon plans avec interruption soignée des couleurs.

Doublage thermique de type isolation en système DOUBLISSIMO ou équivalent de 12cm à l'intérieur des murs périphériques.

Mise en œuvre d'un écran pare-vapeur sur support béton en bitume élastomère avec armature en voile de verre type élastomère de chez Soprema ou équivalent, ou en mousse de polyuréthane selon optimisation étude thermique.

1.2.3 – MURS PIGNONS

Dito 1.2.2.1 et 1.2.2.2

1.2.4 – MURS PORTEURS A L'INTÉRIEUR DES LOCAUX (REFENDS)

Les séparations entre appartements et partie communes sont réalisés en parois acoustiques d'épaisseur 24cm en moyenne, de performance supérieure a 56db. SAD 240 avec renfort entre les deux rails ou équivalent. Mur de refend en béton armés de 15 ou 20cm selon emplacement des modénatures ou parements extérieur.

1.2.5 – MURS OU CLOISONS SEPARATIFS

1.2.5.1 –Entre parties privatives contiguës et/ou entre locaux privatifs et/ circulations communes ou autres locaux (escaliers, halls et locaux divers).

Les séparations entre appartements sont réalisées en parois acoustiques d'épaisseur 16cm en moyenne, de performance supérieure à 39dB.

1.3 – PLANCHERS

1.3.1 – PLANCHERS SUR ETAGE COURANT

Les planchers sont composés de poutrelles en béton armé avec entrevous PVC ou polystyrène pour plancher entres logements. Le choix des matériaux permet un respect de la réglementation incendie en vigueur avec isolation suivant étude thermique. Le plancher recevra une chappe chauffante disposée sur isolant thermique et acoustique par désolidarisation de la chappe.

1.3.2 – PLANCHERS SOUS TERRASSE

Dalle béton armé de 15cm sur gravillon.

1.3.3 –PLANCHERS SUR LOCAUX COLLECTIFS, ENTREES, CIRCULATIONS

Les planchers sont composés de poutrelles en béton armé avec entrevous PVC ou polystyrène pour plancher entres logements. Le choix des matériaux permette un respect de la réglementation incendie en vigueur avec isolation suivant étude thermique. Selon les paliers une chappe désolidarisée sera rapportée

1.3.4 – PLANCHERS SUR LOCAUX NON-CHAUFFES OU OUVERTS

Garages sous-sol : Dalle en béton armé de 15cm.

Isolation thermique sous les locaux chauffés suivant plan (épaisseur et résistance thermique de l'isolant suivant étude BBC). Une protection au feu avec isolation thermique sera assurée entre le Rdc et le parc de stationnement enterré

1.4 – CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 – ENTRE PIECES PRINCIPALES

Distribution intérieure aux appartements en cloison acoustiques constituées de BA13, de 7 cm avec isolation phonique intermédiaire.

1.4.2 – ENTRE PIECES PRINCIPALES ET PIECES DE SERVICE

Idem 1.4.1.

1.5 – ESCALIERS

Escalier en béton armé revêtu d'un enduit projeté décoratif. Garde corps et allèges en acier laqués époxy.

Marches en ciment lissé.

1.6 – CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 – CONDUITS DE FUMEE DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

Sans objet

1.6.2 – CONDUITS DE VENTILATION DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE

Dans les logements : Entrées d'air dans les coffres de volets roulants pour les séjours et les chambres suivant étude BBC et réglementation acoustique.

Extraction par bouches hygroréglables dans les pièces humides, suivant étude BBC.

1.6.3 – CONDUITS D'AIR FRAIS

Sans objet.

1.6.4 – CONDUITS DE FUMEE OU VENTILATION DE CHAUFFERIE

Sans objet.

1.6.5 – VENTILATION DU PARKING ENTERRE

Gaines de ventilation en sortie sur jardin

1.7 – CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 – CHUTES D'EAUX PLUVIALES

Descente d'eau pluviales exécutées en zinc ou aluminium en façade, couleur au choix de l'architecte.

1.7.2 – CHUTES D'EAUX USEES

Compris tout raccordement nécessaires au système d'évacuation des eaux usées.

1.7.3 – CANALISATIONS SOUS DALLAGE

Canalisations PVC avec collecteurs, coudes, raccords, etc... réalisation clapet anti retour en tête de la canalisation eaux pluviales et la canalisation eaux vannes.

1.7.4 – BRANCHEMENTS AUX EGOUTS

Modalités de raccordements selon les directives du concessionnaire.

1.8 – TOITURES

1.8.1 – CHARPENTE – COUVERTURE ET ACCESSOIRES

1.8.1.1 - Charpente

Charpente traditionnelle 2 ou 3 pans avec pannes selon plans, posées sur refends et poutres béton.

1.8.1.2 - Couverture

Fourniture et mise en œuvre de couverture en tuiles type GIVERNY des établissements TERREAL ou équivalent,

1.8.2 – ETANCHEITE ET ACCESSOIRES

Terrasses inaccessibles

Sans objet.

Terrasses accessibles piétons.

Partie toiture terrasse avec complexe d'étanchéité. Protection par dalles béton gravillonnées sur plots ou résine. Pose de carrelage extérieur sur plots 60/60 épaisseur 2 cms, finition au choix de l'architecte.

Terrasses accessibles véhicules

Sans objet.

Terrasses jardin

Dalle sur plot avec dalles sur plots en recouvrement étanchéité

1.8.3 – HABILLAGE FACADES

Les façades seront recouvertes d'enduit de ravalement monocouche, ou en plaquette de brique, ou en pierre calcaire de type meulières, ou en habillage bois, selon plan de façade remis à l'architecte. Ensemble en ton blanc ou pierre claire ou rouge brique selon plans avec interruption soignée des couleurs.

2 – LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 – SOLS ET PLINTHES

2.1.1 – CHAPES

Réalisation d'une chape de ravalement par mousse polyuréthane projetée au sol sur dalle de béton brute ou avec pose d'un isolant acoustique de type Vélaphone fibre ou équivalent. Chape flottante pour incorporation de plancher chauffant à eau.

2.1.2 – SOLS ET PLINTHES DES PIECES PRINCIPALES

a). Pose de parquet collées sur chapes, de qualité contrecollé massif permettant d'assurer une bonne stabilité de la planéité et de résistance au poinçonnement. Surface d'usure en bois massif d'essence noble, au choix du client dans une vaste gamme de chez Panaget ou équivalent. (ORFEO 139 Clic 11mm). L'acquéreur pourra également choisir un parquet qui n'est pas dans les gammes précédentes selon les conditions de TMA. Déduction de 35,00€ TTC si autre choix.

b). Fourniture et pose de plinthe en médium blanc à peindre Ht 80 x 14mm ou Ht 100 x 14mm.

2.1.3 – SOLS ET PLINTHES DES PIECES DE SERVICE (salle de bains, salle d'eau, cuisine, wc).

Carrelage de sols intérieurs : pièces humides + séjour Rdc. Carrelage 60,2 x 60,2cm grès cérame fin vitrifié posé à la colle de marque PORCELANOSA, gamme « Luxury Habitat », série Meaux, Harlem ou Munich. L'acquéreur pourra également choisir un carrelage qui n'est pas dans les gammes précédentes dans les conditions de TMA. Déduction de 36,00€ TTC si autre choix.

Fourniture et pose de plinthe en carrelage assorties.

2.1.4 – SOLS DES BALCONS

Béton recouvert de carrelage ingélif et antidérapant

2.2 – REVETEMENTS MURAUX (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1 – REVETEMENT MURAUX DES PIECES DE SERVICE

Cuisine / Kitchenette

Salle de bains / salle d'eau

Fourniture et pose de carreaux de faïence Porcelanosa gamme « clé », série Glaciar, Crystal white taille 33,3cm x 59,2cm. L'acquéreur pourra également choisir un carrelage qui n'est pas dans les gammes précédentes dans les conditions de TMA. Déduction de 36,00€ TTC si autre choix.

2.2.2 – REVETEMENTS MURAUX DES AUTRES PIECES

Sans objet.

2.3 – PLAFONDS

2.3.1 – PLAFONDS DES SALLES DE BAINS ET SALLES D'EAU

Faux plafonds réalisés en placostil ou équivalent et constitué de plaque de plâtre vissés sur ossature métallique, compris isolation laine de verre + 2 couches de peinture matte blanche.

2.3.2 – PLAFONDS DES PIECES INTERIEURES (autres que salle de bains)

Faux plafonds réalisés en placostil ou équivalent et constitué de plaque de plâtre vissés sur ossature métallique, compris isolation laine de verre + 2 couches de peinture matte blanche.

2.3.3 – SOUS-FACE DES BALCONS

finition peinture ou enduit ravalement gratté au choix de l'

2.4 – MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1 – MENUISERIES EXTERIEURES DES PIECES PRINCIPALES

Les fenêtres et porte-fenêtre seront en aluminium permettant une meilleure qualité thermique, avec double vitrage isolant. Ouvrante à la française ou oscillo-battantes selon plan. Les garde-corps seront réalisés suivant plan de l'architecte en acier sablé et laqué usine. Habillage faux volets en bois peints selon description du permis de construire obtenu.

2.4.2 – MENUISERIES EXTERIEURES DES PIECES DE SERVICE

Dito 2.4.1 pour la porte principale du hall d'entrée

2.5 – FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATION, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1 – PIECES PRINCIPALES

Les volets roulants seront à lame PVC ou ALU blanc selon largeur des baies et seront localisées sur toute les baies des séjours et chambres. Les volets roulants seront à manœuvre électrique sur les baies des appartements.

2.5.2 – PIECES DE SERVICE

Idem 2.5.1

2.6 – MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 – HUISSERIES ET BATIS

Néant

2.6.2 – PORTES INTERIEURES

Les portes intérieures seront de type isoplane droite en fibre de bois, à condamnation à clé hors Sdb et WC qui seront équipés de bec de cane à larder avec condamnation. Plinthe de 10 chanfreiné ou ronde en medium. Champlat en sapin pour le calfeutrement en raccord des portes. Poignée de porte en aluminium brossé de type Volga de chez LAPEYRE ou équivalent.

2.6.3 – IMPOSTES ET MENUISERIES

Néant

2.6.4 – PORTES PALIERES

La porte palière d'appartement blindée haute sécurité antieffraction, selon norme européenne ENV1627, fermeture 3 points, pare flamme 1/4h, type bois à peindre avec poignée en aluminium brossé type Volga de chez LAPEYRE ou équivalent.

2.6.5 – PORTES DE PLACARDS

Placard composé de deux portes coulissante SOGAL (ou équivalent) mélaminé UNI toute hauteur, cadre en acier GAMME Prémio, disposition selon plan, hors cuisine, d'une tringle et d'une tablette haute.

2.6.6 – MOULURES ET HABILLAGES

Sans objet

2.6.7 – ESCALIERS

Sans objet

2.7 – SERRURERIE ET GARDE CORPS

2.7.1 – GARDE CORPS ET BARRES D'APPUI

Les garde-corps et allège seront réalisés suivant plans de l'architecte en acier sablé et laqué, epoxy, au four.

2.7.2 – SEPARATIFS DES LOGEMENTS EN TERRASSES OU BALCONS

Néant.

2.7.3 – PARE VUE

Dito 2.7.2.

2.7.4 – OUVRAGES EN TOITURE

Néant.

2.8 – PEINTURES – PAPIERS – TENTURES

2.8.1 – PEINTURES EXTERIEURES ET VERNIS

2.8.1.1 – Sur menuiseries

Sans objet (alu laqué)

2.8.1.2 – Sur fermetures et protections

Peinture sur boiserie intérieure : champlats et portes /

Peinture sur faux volets extérieurs

2.8.1.3 – Sur serrurerie

Néant.

2.8.2 – PEINTURES INTERIEURES

2.8.2.1 – Sur menuiseries

Sur portes palières : néant

Peinture sur boiserie intérieure : chants plats et portes

2.8.2.2 – Sur murs

Peinture acrylique deux couches finition satinée, couleur blanche

2.8.2.3 – Sur plafonds

2 couches de peinture acrylique mate blanche.

2.8.2.4 – Sur canalisations, tuyauteries, chutes, et divers

Néant

2.8.3 – PAPIERS PEINTS

2.8.3.1 – Sur murs

Néant

2.8.3.2 – Sur plafonds

Néant

2.8.4 – TENTURES (tissus, toiles plastifiées, etc)

2.8.4.1 – Sur murs

Néant

2.8.4.2 – Sur plafonds

Néant

2.9 – EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 – EQUIPEMENTS MENAGERS

2.9.1.1 – Cuisines T2 T3 T4 T5

Branchements en attente pour évier, lave-linge et lave-vaisselle dans cuisine, salle de bains ou WC suivant plans.

Il n'est pas prévu la pose des éviers dans les cuisines, afin de permettre à l'acquéreur toute liberté d'aménagement.

2.9.1.2 – Kitchenettes T1

Néant

2.9.1.3 – Évacuation des déchets

Néant.

2.9.1.4 – Armoire sèche-linge.

Néant.

2.9.2 – EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

Toute l'installation sera conforme aux normes P41201 et PA41204

2.9.2.1 – Distribution d'eau froide

Distribution générale d'eau froide et d'eau chaude en tubes PER compris colliers, robinet d'arrêt, purgeur, etc.... ou équivalent

2.9.2.2 – Production d'eau chaude

Production d'eau chaude individuelle, située dans chaque logement, par ballon thermodynamique (PAC eau/eau) avec comme source de chaleur le retour du plancher chauffant. Appoint par résistance électrique dans le ballon type AUER EDEL ou équivalent. Classement A+.

150L pour T1, T2 et T3.

200L pour T4 et +

2.9.2.3 – Evacuations

Vidanges intérieures en PVC.

Vidanges verticales en PVC.

2.9.2.4 – Distribution du gaz

Néant

2.9.2.5 – Branchements en attente

Alimentation et évacuation en attente pour raccordement d'un lave-linge ou d'un lave-vaisselle

dans la cuisine (localisation suivant plans et suivant les disponibilités).

2.9.2.6 – Appareils sanitaires

Type STRUKTURA Jacob Delafon ou équivalent

Vasques.

1 ensemble vasque de type STRUKTURA ou équivalent. Miroir bandeau lumineux

WC

Ensemble WC seront en porcelaine émaillée blanche sur pied à sortie horizontale avec réservoir en porcelaine, avec chasse 2 positions et abattant frein de chute. Type Kheops, Jacob Delafon ou équivalent.

Lave Mains

Lave mains dans les wc suivant plan.

Douche

Receveur de douche en porcelaine, douche surélevée inférieure à 2cm par rapport au niveau du sol pour permettre l'évacuation. Robinetterie mitigeur et douchette sur barre de douche avec flexible. Bac de douche 90 x 120cm (dimensions selon plan architecte), paroi de douche fixe en verre.

Baignoire

1 baignoire 70 x 170cm (dimension selon plan de l'architecte) avec ensemble mitigeur, douchette et barre de douche murale.

Selon Plan.

2.9.2.7 – Robinetterie

- JULY de chez JACOB DELAFON pour l'ensemble de la robinetterie mitigeurs ou équivalent

2.9.2.8 – Accessoires divers

Néant

2.9.3 – EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

2.9.3.1 – Type d'installation

Appartements :

Conforme à la norme NFC 15-100 installation encastrée (hors gaines techniques, locaux techniques et sous-sol)

2.9.3.2 – Puissance à desservir

Néant

2.9.3.3 – Equipement de chaque pièce

Séjour

5 PC 16 A+T dont une avec interrupteur VV

2 RJ 45

1 Prise Tel

1 PL en VV

Entrée (selon appt)

1 sonnette

1 Platine d'interphone

1 répartiteur pour la distribution du téléphone

Chambre

4 PC 16 A+T dont une avec interrupteur VV

1RJ 45

1 prise tel

1 PL en VV

Salle de bain

1 PC 16 A+T

1 PL en SA

Cuisine

1 RJ 45

1 prise tel

1 PL en VV

7 prises de courant 16 A+T.

WC (quand séparé de la SDB)

1 PL en SA

Terrasses ou balcons des séjours

1 PL en SA

Dressing ou rangement.

Néant

2.9.3.4 – Sonnerie de porte palière

Sonnerie bouton, platine d'interphone.

2.9.4 – CHAUFFAGE – VENTILATIONS

2.9.4.1 – Type d'installation

Pompe à chaleur située en sous-sol, fonctionnant sur aérothermie raccordé à un bloc extérieur situé en façade pignon près de l'accès au parking en sous-sol. Chauffage collectif qui assurera la production de chauffage pour l'ensemble de l'opération.

2.9.4.2 – Appareils d'émission de chaleur

Diffusion de la chaleur par plancher chauffant.

2.9.4.3 – Conduits de fumée

Néant.

2.9.4.4 – Conduits et prises de ventilation

VMC individuelle par appartement simple flux. De type Unelvent ou équivalent. Bouche d'extraction de l'air vicié dans les pièces « humide ».

2.9.4.5 – Conduits et prises d'air frais

Entrées d'air hygroréglables incorporées aux menuiseries, suivant étude BBC. Situé dans les chambres et séjour.

2.9.5 – EQUIPEMENT INTERIEUR DES PLACARDS ET PIECES DE RANGEMENT

2.9.5.1 – Placards

Placard composé de deux portes SOGAL (ou équivalent) mélaminé UNI toute hauteur, en acier GAMME Prémio, disposition selon plan.

2.9.5.2 – Pièces de rangement

Néant

2.9.6 – EQUIPEMENTS DE TELECOMMUNICATIONS

2.9.6.1 – Télévision

Fourniture + pose d'une antenne collective TNT.

2.9.6.2 – Téléphone

Les prises téléphone seront toutes RJ 45 avec respect des normes en vigueur. Présente dans chaque chambres, séjour, cuisine.

2.9.6.3 – Commande d'ouverture de la porte d'accès aux dégagements en rdc Sans objet

2.9.6.4 – Autres équipements

Sans objet.

3 – ANNEXES PRIVATIVES

3.1 – GARAGES ET PARKINGS COUVERTS

3.1.1 – MURS OU CLOISONS

Néant

3.1.2 – PLAFONDS

En béton armé finition projeté décoratif en protection au feu

3.1.3 – SOLS

En béton brut surfacé

3.1.4 – PORTE DE GARAGE

Porte principale avec télécommande.

3.1.5 – VENTILATION NATURELLE

VH et VB du parc de stationnement dans le mur ou la porte principale.

3.2 – PARKINGS EXTERIEURS

3.2.1 – SOLS

Finition enrobé noir ou dallage béton au choix de l'architecte

3.2.2 – DELIMITATION AU SOL

Bande de peinture blanche en séparation

3.2.3 – SYSTEME DE REPERAGE

Sans objet

3.2 BOX VELOS

3.2.4 – MURS OU CLOISONS

Sans objet

3.2.5 – PLAFONDS

Sans objet

3.2.6 – SOLS

Sans objet

3.2.7 – PORTES DE SERVICE BOX VELOS

Sans objet

– PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

3.3 – HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE

3.3.1 – SOLS

Carrelage grès cérame antidérapant posé à la colle. Format de carrelage de 60 x 60cm Marque Porcelanosa type ou équivalent. Pose droite.
Tapis brosse au droit de l'entrée.

3.3.2 – PAROIS

Aux murs, utilisation d'un revêtement décoratif en panneau bois stratifié, Miroir et peinture selon projet de décoration de l'architecte.

3.3.3 – PLAFONDS

Panneaux acoustiques constituant plafond.

3.3.4 – ELEMENTS DE DECORATION

Miroir dans le hall selon projet de décoration de l'architecte

3.3.5 – PORTES D'ACCES ET SYSTEME DE FERMETURE, APPEL DES OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE

Portier vidéo. Système de contrôle d'accès pour les visiteurs par portier vidéo sur porte hall d'entrée permettant l'ouverture par le combiné vidéo situé dans l'appartement. Porte d'entrée acier laqué ou alu avec vitrage isolant. Ouverture par VIGIK

3.3.6 – BOITES AUX LETTRES

Les boîtes aux lettres sont de type terminaux d'intérieurs groupées, teintes au choix de l'architecte. Suivant normes PTT, elles comportent des portillons individuels et une ouverture centralisée.

3.3.7 – TABLEAU D'AFFICHAGE

Néant

3.3.8 – CHAUFFAGE

Néant.

3.3.9 – EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Spot avec détecteur de présence.

3.4 – CIRCULATIONS DES ETAGES

3.4.1 – SOLS

Finition PVC en respect des normes phoniques

3.4.2 – MURS

Revêtus d'une peinture deux tons dessous et au-dessus cimaise moulurée en bois

3.4.3 – PLAFONDS

Revêtus de panneaux acoustiques avec peinture

3.4.4 – ELEMENTS DE DECORATION

Néant.

3.4.5 – CHAUFFAGE

Néant.

3.4.6 – PORTES

Les ouvrages menuisés et de serrurerie en superstructure, de même que les portes en infrastructure (à l'exception des portes de caves) recevront une peinture satinée.

3.5 – SAS ET DEGAGEMENTS DEVANT LES ASCENSEURS AU SOUS-SOL

3.5.1 – SOLS

Dito art 4.1.1

3.5.2 – MURS

Dito art 4.1.2

3.5.3 – PLAFONDS

Dito art 4.1.3

3.5.4 – PORTES D'ACCES

Porte pare flamme.

3.5.5 – RAMPES D'ACCES POUR VEHICULES

Béton armé désactivé ou balayé, selon zonages au choix de l'architecte

3.5.6 – EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Allumage par détecteurs de présence ou boutons poussoirs

3.6 – CAGES D'ESCALIER

3.6.1 – SOLS DES PALIERS

Carrelage grès cérame antidérapant posé à la colle 30 x 30cm.

3.6.2 – MURS

Revêtus d'un enduit projeté décoratif.

3.6.3 – PLAFONDS

Revêtus d'un enduit projeté décoratif.

3.6.4 – ESCALIERS (marches, contremarches) LIMONS, PLINTHES, GARDE-CORPS, SOUS FACE DE LA PAILLASSE

Escalier en béton armé. Mains courantes ou garde corps en acier laqué.

3.6.5 – CHAUFFAGE - VENTILATION

Sans objet

3.6.6 – ECLAIRAGE

Éclairage de secours. Éclairage d'ambiance avec système de détection infrarouge. Un point lumineux par palier avec détecteur de présence.

3.7 – LOCAUX COMMUNS

3.7.1 –LOCAL VELO

1 point lumineux SA avec détecteur de présence.

3.7.2 – BUANDERIE COLLECTIVE

Néant.

3.7.3 – SECHOIR COLLECTIF

Néant.

3.7.4 – LOCAL D'ENTRETIEN

Sans objet

3.7.5 – LOCAUX SANITAIRES

Néant.

3.8 – LOCAL COMMERCIAL ET BUREAUX

Néant.

3.9 – LOCAUX TECHNIQUES

3.9.1 – LOCAL POUBELLE ET MENAGE

1 robinet pour nettoyage poubelle dans local poubelle. 1 point lumineux SA avec détecteur de présence.

3.9.2 – CHAUFFERIE

Néant.

3.9.3 – LOCAL MACHINERIE ASCENSEUR

Néant.

3.9.4 – LOCAL VENTILATION MECANIQUE

Néant.

3.10 CONCIERGERIE

Néant.

4 – EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

4.1 – EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES

4.1.1 – ASCENSEUR

1 ascenseur 630 KG (8 personnes) dessert tous les niveaux.

La manœuvre est de type collective descente, la cabine est revêtue de panneaux stratifiés, miroir, main courante, éclairage.

Accessibilité handicapée.

Machinerie d'ascenseur en gaine.

Au sol : carrelage idem hall

4.1.2 – CHAUFFAGE, EAU CHAUDE

Néant.

4.1.3 – TELECOMMUNICATION

4.1.3.1 - Téléphone

Néant.

4.1.3.2 - Télévision

Néant.

4.1.4 – RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Néant.

4.1.5 – VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

Ventilation naturelle ou ventilation mécanique

4.1.6 – ALIMENTATION EN EAU

4.1.6.1 - Comptages généraux

Un compteur général dans regard en limite de propriété. Distribution après comptage de type individuel.

4.1.6.2 - Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau

Néant.

4.1.6.3- Colonnes montantes

Néant.

4.1.6.4- Branchements particuliers

Néant.

4.1.7 – ALIMENTATION EN GAZ

4.1.7.1 - Colonnes montantes

Néant.

4.1.7.2 - Branchements et comptages particuliers

Néant

4.1.7.3 - Comptage des services généraux

Néant

4.1.8 – ALIMENTATION EN ELECTRICITE

4.1.8.1 - Comptage des services généraux

Tableaux communs situés en gaine technique dans les parties communes.
Comptages des services généraux, implantés en gaine des services généraux et coffrets de coupure EDF encastrés en façade. Installation aux normes PROMOTELEC.

4.1.8.2 - Colonnes montantes

Colonnes montantes EDF dans gaine technique réservée à cet effet, sur les paliers.

4.1.8.3- Branchements et comptages particuliers avec téléports

Compteurs individuels des logements placés sur les tableaux (fourniture par EDF).
Compteurs pour alimentation particulière services généraux (ascenseurs, éclairage extérieur et parties communes, VMC).

5 – PARTIES COMMUNES EXTERIEURES

5.1 – VOIRIE ET PARKINGS

5.1.1 – VOIRIES D'ACCES

Néant.

5.1.2 – TROTTOIRS

Suivant plan en rez de jardin

5.1.3 – PARKINGS EXTERIEURS

Les revêtements des parkings et accès au bâtiment seront réalisés en enrobés, ou en béton selon choix architecte.

5.2 – CIRCULATION DES PIETONS

5.2.1 – CHEMINS D'ACCES AUX ENTREES, RAMPES

Dallage en béton armé, aspect lisse teinté gris.

5.3 – ESPACES VERTS

5.3.1 – AIRES DE REPOS

Néant

5.3.2 – PLANTATIONS D'ARBRES, ARBUSTES, FLEURS

Les espaces verts seront entièrement terminés selon plans architecte (plantation d'arbres et arbustes).

5.3.3 – ENGAZONNEMENT

Localisation des espaces engazonnés selon plan de masse.

5.3.4 – ARROSAGE

1 robinet à nez fileté fixé sur le mur extérieur pour chaque côté jardin avec robinet de purge pour chaque appartement.

5.4 – AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

5.4.1 – SOLS

Néant

5.4.2 – EQUIPEMENTS

Néant.

5.5 – ECLAIRAGE EXTERIEUR

5.5.1 – SIGNALISATION DES ENTREES DE L'IMMEUBLE

Lampes à détecteur sur façades + poteaux éclairage selon normes en vigueur.

5.5.2 – ECLAIRAGE DES VOIRIES, PARKINGS, RAMPE GARAGE

Sans objet

5.6 – CLOTURES, MURET

5.6.1 – AVEC LES PROPRIETES VOISINES

La copropriété sera clôturée selon détails au permis de construire :
Parties d'ouvrages de murs en pierre, et mur en enduit ;

Notice descriptive – Les jardins de CLAMART

accès par un portail battant (fonctionnement par émetteur ondes courtes), ainsi qu'un portillon piéton (avec système VIGIK et digicode).

5.7 – RESEAUX DIVERS

5.7.1 – EAU

Création d'une tranchée dans le jardin pour passage de l'ensemble des réseaux nécessaires, raccordement depuis le bâtiment jusqu'en limite de propriété.

5.7.2 – GAZ

Néant.

5.7.3 – ELECTRICITE

Branchement au réseau public

5.7.4 – POSTE D'INCENDIE, EXTINCTEURS

Néant.

5.7.5 – EGOUTS

Raccordement existants EP – EV – égouts conservés.

5.7.6 – EPURATION DES EAUX

Néant.

5.7.7 – TELECOMMUNICATIONS

Réseau téléphonique (ADSL ou Fibre optique selon équipement public local) alimentant le bâtiment.

5.7.8 – DRAINAGE DU TERRAIN

Drain périphérique en tube PVC annelé perforé.

5.7.9 – EVACUATION DES EAUX DE PLUIE ET DE RUISSELEMENT SUR LE TERRAIN, ESPACES VERTS, CHEMINS, AIRES, COURS ET JEUX.

Réseaux eaux pluviales raccordés sur le réseau sur rue. L'ensemble des eaux pluviales seront concentrées dans une cuve qui permettra de respecter le débit d'évacuation des eaux pluviales.

La société se réserve le droit de remplacer un matériau ou équipement décrit ci-dessus par un autre matériau en fonction d'impératifs techniques liés à la réalisation du chantier ou à l'approvisionnement de ces matériaux ou matériels. Les matériaux ou équipements de remplacement seront au moins de qualité équivalente à celle indiquée dans cette notice.

Fin de la Notice